UMR 7041
ArScAn
Archéologies et Sciences de l'Antiquité
Université Paris I Panthéon Sorbonne
Université Paris Nanterre
CNRS - Ministère de la Culture

Livret d'accueil

2019-2020

Doctorants de l'UMR 7041 ArScAn

Chers nouveaux doctorants,

Bienvenue au sein de l'UMR 7041 ArScAn ! Mais une UMR, c'est quoi ? Et pourquoi y suis-je rattaché ? D'où viens-je ? Où vais-je ? Qui suis-je ? Vous trouverez quelques réponses à ces questions dans ce livret d'accueil.

Sommaire

Qu'est-ce qu'une UMR ? 2
Petite histoire de l'UMR 7041 ArScAn 2
Qu'est-ce que la MAE ? Pourquoi ArScAn est-il hébergé à la MAE ? 2
Comment le laboratoire ArScAn est-il organisé ? 3
Qui dirige le laboratoire ? 3
D'où proviennent les financements du laboratoire ? Comment sont-ils répartis ? 4
Pourquoi suis-je rattaché(e) à ArScAn ? 4
Combien y-a-t-il de doctorants à ArScAn ? Quel est leur statut ? 4
Qu'est-ce qui relève du laboratoire et qu'est-ce qui ne relève pas du laboratoire dans ma vie de doctorant ? 4
Quels sont les lieux et les services disponibles pour les doctorants d'ArScAn ? 4
Comment faire une demande de financement ? 6
Qui sont mes interlocuteurs privilégiés au sein du laboratoire ? 7
Qui sont les représentants des doctorants de l'UMR et à quoi servent-ils ? 7
Lexique des sigles couramment utilisés dans le monde de la recherche 7

Qu'est-ce qu'une UMR ?

Une UMR est une Unité Mixte de Recherche. Il s'agit d'une alliance entre une institution de recherche (de type CNRS) et une ou plusieurs universités, des institutions variées, parfois des ministères. Cette alliance est complétée par des partenariats. Les tutelles de l'UMR 7041 ArScAn sont le CNRS, l'université Paris Nanterre, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'université Paris 8 et le ministère de la Culture. L'INRAP est un partenaire institutionnel. ArScAn est un acronyme pour Archéologies et Sciences de l'Antiquité. Dans le jargon, les unités de recherche sont souvent appelées « laboratoires ».

Petite histoire de l'UMR 7041 ArScAn

L'UMR est née à la fin des années 1990 d'une volonté de réunir dans un seul grand laboratoire des chercheurs dont les disciplines étaient liées (Archéologie, Histoire, Ethnologie). C'est René Ginouvès (professeur d'archéologie grecque à Nanterre) qui impulsa ce mouvement de réunion. La politique de création de maisons de recherche thématiques et la pénurie de locaux à Paris poussa les initiateurs du projet à se tourner vers le campus de Nanterre, où fut construit un bâtiment dédié à l'archéologie et à l'ethnologie : la MSH MAE.

Qu'est-ce que la MSH Mondes ? Pourquoi ArScAn est-il hébergé à la MSH Mondes ?

La MSH (Maison des Sciences de l'Homme) Mondes, anciennement MAE (Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie René-Ginouvès), a été créée au cours du même processus qu'ArScAn. Elle a fêté ses 20 ans en 2019. Elle appartient au réseau des Maisons des Sciences de l'Homme (MSH)[1] et elle est constituée de la Maison René-Ginouvès et d'une partie du nouveau bâtiment Max Weber. C'est à la MSH Mondes que se trouvent la majorité des locaux d'ArScAn. Six autres UMR (ARCHAM, Trajectoires, Préhistoire & Technologie, LESC, ISP, LAVUE) y sont également installées.

La MSH Mondes inclut également une USR (Unité de Service et de Recherche) qui prend en charge la partie administrative et technique de la recherche. Celle-ci elle est constituée de personnels administratifs, d'ingénieurs et de techniciens qui accompagnent les chercheurs. Cette structure dispose de ses propres fonds et finance notamment la gestion des archives, de la bibliothèque d'archéologie (dont le fonds est co-financée notamment par ArScAn), d'un important pôle éditorial (*Gallia*, *Syria*, la *Revue Archéologique*, le *Bulletin de la Société Préhistorique Française*...), etc. L'USR co-finance également ou participe par l'implication de ses membres et services à la cellule d'observation microscopique, la création de bases de données ou produits documentaires, et quelques autres projets communs. Elle organise aussi des formations (accessibles aux doctorants).

L'objectif premier du rassemblement de différents laboratoires à la MSH Mondes est l'échange entre chercheurs dont les disciplines sont liées. Un colloque inter-laboratoires y est organisé tous les deux ans, en alternance avec un événement doctoral, et le prix de thèse de la MSH Mondes récompense tous les deux ans les jeunes docteurs de ces différentes UMR. Enfin, chaque année la MSH Mondes met à l'honneur ses nouveaux docteurs en organisant une cérémonie qui leur est dédiée.

La maison René Ginouvès sur le campus de Nanterre est l'un des bâtiments de la MSH Mondes

[1] Vous trouverez un lexique des sigles couramment utilisés dans le monde de la recherche à la fin de ce livret.

Comment le laboratoire ArScAn est-il organisé ?

Aujourd'hui, ArScAn est constitué de **quatorze équipes** :

- AnTET (Anthropologie des Techniques, des Espaces et des Territoires au Pliocène et au Pléistocène)
- APOHR (Archéologie du Proche-Orient Hellénistique et Romain)
- Archéologie de l'Asie Centrale
- Archéologie du monde grec & systèmes d'information
- Archéologies environnementales
- Ethnologie préhistorique
- GAMA (Archéologie de la Gaule dans le Monde Antique)
- HAROC (Histoire et Archéologie de l'Orient Cunéiforme)
- ESPRI-LIMC (Histoire, histoire de l'art et archéologie du monde gréco-romain & *Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae*)
- Mondes grecs archaïque et classique
- Protohistoire égéenne
- THEMAM (Textes, Histoire Et Monuments de l'Antiquité au Moyen Âge)
- TranSphères
- VEPMO (du Village à l'État au Proche et Moyen-Orient)

Vous trouverez le descriptif de leurs activités sur le site web d'ArScAn : http://www.arscan.fr. Les équipes se réunissent à des fréquences variables, allant d'une fois par mois à deux fois par an. Certaines disposent de blogs sur lesquels elles renseignent certains de leurs projets de recherche, leurs avancées, l'organisation de journées d'étude, etc.

La recherche se fait au sein des équipes et également de manière transversale entre les équipes. Les membres d'ArScAn participent notamment à des "P**rojets collectifs"** dans lesquels vous pouvez vous insérer. La liste est consultable sur : http://www.arscan.fr/les-themes-transversaux/

Qui dirige le laboratoire ?

Le **conseil du laboratoire** se réunit cinq à six fois par an. Ses missions sont de régler toutes les questions en rapport avec la vie de l'unité, en particulier la répartition du budget, les relations avec les tutelles, l'arrivée (ou le départ) de nouveaux chercheurs, la création ou la fusion des équipes, etc. Le conseil est présidé par l'**équipe de direction**, élue pour cinq ans. Elle est actuellement composée de François Villeneuve, professeur d'archéologie de la Méditerranée et du Proche-Orient hellénistiques et romains à l'Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne (directeur), de Brigitte Boissavit-Camus, professeure d'archéologie et d'histoire de l'art médiéval à l'Université Paris Nanterre (directrice adjointe) et de Anne-Violaine Szabados, ingénieure de recherche au CNRS (directrice adjointe). Les autres membres du conseil, liés aux différentes tutelles de l'UMR sont élus (par catégories : chargé de recherche et enseignants chercheurs ; IT (ingénieurs et techniciens) ; non-permanents ; doctorants) ou nommés par la direction. Les représentants élus des doctorants siègent également au conseil du laboratoire mais ne disposent pas du droit de vote.

François Villeneuve, directeur du laboratoire

Brigitte Boissavit-Camus, directrice adjointe

Anne-Violaine Szabados, directrice adjointe

D'où proviennent les financements du laboratoire ? Comment sont-ils répartis ?

Le budget est constitué à partir des contributions des différentes tutelles de l'UMR ainsi que de « ressources propres » (par exemple des prestations de service proposées par les équipes). Elles proviennent principalement du CNRS et des universités de tutelle, ainsi que du ministère de la culture dans une moindre mesure. Le budget est réparti entre les quatorze équipes du laboratoire au *prorata* du nombre de membres et selon d'autres paramètres (travail à l'étranger par exemple). Il sert aussi à financer les projets collectifs, des équipements communs ainsi que les services de gestion et d'administration.

Les appels à projet auxquels répondent les membres du laboratoire (ANR, ERC, LabEx…) constituent une deuxième source de financement pour la recherche.

Pourquoi suis-je rattaché(e) à ArScAn ?

Tous les doctorants français sont rattachés automatiquement à un laboratoire de recherche, celui de leur directeur ou directrice. Vous êtes donc rattaché à ArScAn parce que votre directeur l'est aussi. Vous dépendez donc à la fois de l'école doctorale de votre université et de l'UMR de votre directeur de thèse. **Lorsque vous faites une présentation ou que vous publiez, vous devez mentionner cette affiliation (UMR et équipe)**.

Dans la grande majorité des cas, les doctorants d'ArScAn sont inscrits aux universités Paris 1 - Panthéon-Sorbonne (ED 112 Archéologie et ED 113 Histoire), Paris Nanterre (ED 395 Milieux, cultures et sociétés du passé et du Présent) et Paris 8 (ED 31 Pratiques et théories du sens).

Combien y-a-t-il de doctorants à ArScAn ? Quel est leur statut ?

Le nombre de doctorants varie selon les années ; à l'heure actuelle ils sont environ 200. Au total, ArScAn est composé d'environ 650 chercheurs, au nombre desquels se trouvent les doctorants. Les autres membres sont enseignants, chercheurs, membres de l'INRAP, du ministère de la culture ou de collectivités territoriales. Ils en sont membres permanents ou temporaires. Les "associés" ne sont pas permanents.

Le statut des doctorants est spécifique. Ils sont considérés comme des chercheurs à part entière, mais n'ont pas le statut de « permanents ».

Qu'est-ce qui relève du laboratoire et qu'est-ce qui ne relève pas du laboratoire dans ma vie de doctorant ?

Les délais de rendu de vos travaux et de publication, vos relations avec votre directeur de thèse, vos obligations de travail (validation d'UE par exemple) ne sont pas du ressort d'ArScAn. Ces questions sont à régler avec votre directeur et votre école doctorale.

C'est en revanche dans le double cadre de l'UMR et de l'École Doctorale que s'organise le Comité de Suivi Individuel, appelé aussi « Comité de Thèse ». Ce dernier, qui vise à s'assurer que la thèse se déroule dans de bonnes conditions et permet d'échanger sur les éventuelles difficultés que rencontre le doctorant, est composé de deux enseignants-chercheurs ou chercheurs extérieurs, en l'absence du directeur de thèse. Il arrive donc régulièrement que des membres du laboratoire ArScan soient sollicités pour y prendre part.

ArScAn propose par ailleurs des formations, des séminaires, et peut vous fournir des financements, du matériel et des espaces de travail.

Quels sont les lieux et les services disponibles pour les doctorants d'ArScAn ?

De nombreux doctorants travaillent dans les salles mises à leur disposition par leurs équipes. Voici, à titre indicatif, la liste fournie par les responsables d'équipe :

Équipe	Salles de travail	Ordinateurs	Photocopieurs et scanners
AnTET	Salle de travail commune de Max Weber	Pas d'ordinateur propre à l'équipe.	Pas de photocopieur propre à l'équipe.
APOHR	Une salle de travail commune avec bibliothèque spécialisée et une dizaine de sièges, et une salle de trois places pour les doctorants avancés et post docs (2e étage gauche, 254G, Maison René Ginouvès).	2 ordinateurs (1 PC, 1 Mac) en accès libre avec un scanner à plat et reliés au réseau.	Un scanner-copieur.
Archéologie de l'Asie Centrale	Maison René Ginouvès, salle 118D = salle de travail commune de l'équipe (chercheurs, doctorants et post-docs)	Un ordinateur en accès libre	Pas de photocopieur propre à l'équipe mais Scanner A4 et A3.
Archéologie du monde grec & systèmes d'information	Maison René Ginouvès, 2e étage, 266 D ; 2 places. Accès sur demande.	Un ordinateur collectif disponible.	Pas de photocopieur propre à l'équipe.
Archéologies environnementales	La salle 207D à la Maison René Ginouvès est le bureau des doctorants de l'équipe. Elle comprend 9 places dont 7 équipées d'un ordi fixe. L'équipe possède également trois plateformes (d'archéozoologie, d'archéobotanique et de géoarchéologie).	7 ordinateurs fixes.	Une imprimante dans le bureau des doctorants et un photocopieur commun à toute l'équipe.
Ethnologie préhistorique	Plusieurs salles disponibles : RDC Maison René Ginouvès : une salle de travail avec une binoculaire et une petite bibliothèque ; une ostéothèque avec un ordinateur collectif ; une salle avec ordinateurs et photocopieurs. RDJ Maison René Ginouvès : une grande salle de travail avec possibilité de stockage de mobilier archéologique ; une salle de chimie. MAX WEBER : une grande salle de travail.	Au moins 3 ordinateurs collectifs.	Un photocopieur collectif.
ESPRI	Salle 212G à la Maison René Ginouvès. 12 places disponibles.	2 ordinateurs.	Pas de photocopieur propre à l'équipe.
GAMA	Au moins 2 salles ainsi qu'une salle de travail commune. Au moins 4 places dans les 2 salles.	1 ordinateur collectif. Des écrans sont aussi disponibles pour ceux qui ont des ordinateurs portables. Des disques durs sont également disponibles pour permettre la sauvegarde des données.	Pas de photocopieur propre à l'équipe.
HAROC	La salle 156D à la Maison René Ginouvès, 4 places.	3 ordinateurs.	Oui. Dans la petite salle polyvalente (imprimante/

			reprographie/ cuisine) de l'équipe.
Monde grec archaïque et classique	Le bureau n° 306 de l'Institut d'Art et d'Archéologie (Michelet), est un point de ralliement pour les doctorants en archéologie grecque (8 places).	Pas d'ordinateur propre à l'équipe.	Pas de photocopieur propre à l'équipe.
Protohistoire égéenne	La salle 165 D est accessible aux doctorants (et étudiants en Master), avec une dizaine de places.	Les équipements mis à disposition sont présentés à chaque doctorant lors de son rattachement à l'équipe.	
THEMAM	La salle, 206F commune aux enseignants-chercheurs et aux doctorants.	Ordinateurs disponibles.	Pas de photocopieur propre à l'équipe.
TranSphères	Salle de travail dans le bâtiment Max Weber.	Deux PC fixes équipés, davantage à venir.	
VEPMO	La salle 102F. Elle comporte 7 postes de travail (avec ordis) et une table pourvue de 12 chaises.	7 ordinateurs + 1 dans une salle à part.	Un poste de scanner A3. Pas de photocopieur propre à l'équipe.

Chaque équipe dispose d'équipements divers (machines, collections, etc) qui sont à la disposition des doctorants. Le prêt de matériel entre différentes équipes est tout à fait possible avec l'accord des responsables d'équipe. Il existe aussi du matériel commun à tout le laboratoire, lui aussi empruntable : GPS différentiel, tachéomètres, niveaux de chantier, etc. Les coordinateurs du prêt de matériel sont Laurent Costa (laurent.costa@cnrs.fr) et Joël Suire (joel.suire@cnrs.fr). Des appareils photos sont disponibles dans les équipes (prêts inter-équipes possibles).

Veuillez noter que ce sont vos universités qui vous accordent des accès à des banques d'articles en ligne (type Cairn, JSTOR). ArScAn ne fournit pas d'accès à ces banques.

Comment faire une demande de financement ?

Vous pouvez faire des demandes de financement à ArScAn, pour couvrir une partie de vos frais de missions, de colloques, organiser des événements ou vous procurer du matériel. Pour cela, vous devez passer par votre directeur de thèse et votre responsable d'équipe, qui vous indiqueront la procédure à suivre, notamment dans le cas de financements combinés avec les ressources de votre ED. Faites attention et anticipez vos démarches : la mise en place d'un ordre de mission et la validation d'un financement peuvent prendre plusieurs semaines.

Sachez que vous pouvez également demander un financement à votre école doctorale. Selon votre ED de rattachement, les conditions de financement ne sont pas les mêmes (participation obligatoire de l'UMR ou pas). N'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat de votre ED et du laboratoire pour toute information complémentaire.

Lorsqu'un doctorant se déplace dans le cadre de son activité de recherche (séjour d'étude, fouilles, participation à un colloque ou une journée d'étude), il doit mettre en place un ordre de mission. Les déplacements à l'étranger peuvent également être soumis à d'autres règles à suivre. Par exemple, pour pouvoir se rendre dans certains pays dits à risque, l'autorisation du conseiller de défense de l'Université ou du CNRS est nécessaire : il faut donc prévoir les délais que l'obtention de cette autorisation peut demander.

Qui sont mes interlocuteurs privilégiés au sein du laboratoire ?

Votre directeur de thèse et votre responsable d'équipe sont vos interlocuteurs privilégiés. En cas de problème important, la direction du laboratoire vous répondra à l'adresse suivante : arscan-direction@services.cnrs.fr Nous vous engageons également à vous adresser aux représentants des doctorants (voir *infra*).

Pour des questions plus techniques et pratiques, sachez que le pôle administratif se trouve au 2e étage de la maison René Ginouvès. La responsable en est Sophia Fremiot. Vous pouvez la contacter à l'adresse : sophia.fremiot@cnrs.fr. Toutefois, sachez que toute demande de financement devra d'abord passer par votre directeur de thèse et votre responsable d'équipe~~,~~ avec lesquels il vous faudra discuter au préalable.

En cas de problème informatique au sein de la MSH Mondes, contactez le service informatique : usr3225.support@cnrs.fr

Qui sont les représentants des doctorants de l'UMR et à quoi servent-ils ?

Les représentants des doctorants sont deux doctorants issus de Paris 1 et de Paris Nanterre. Ils sont élus pour deux ans et représentent les doctorants au conseil de laboratoire. Si vous avez des remarques, des suggestions, des questions ou des plaintes concernant l'UMR, n'hésitez pas à les contacter à l'adresse : doctorants.arscan@gmail.com.

Les représentants vous transmettent également des informations utiles en lien avec la vie du laboratoire, et ils mettent à jour chaque année le livret d'accueil des doctorants.

Les représentants sont actuellement Manfred Lesgourgues de l'équipe ESPRI/LIMC pour Paris Nanterre, et Céline Tomczyk de l'équipe Archéologies Environnementales pour Paris 1. Valentina Sala, de l'équipe THEMAM, est suppléante.

Manfred Lesgourgues

Céline Tomczyk

Valentina Sala

Lexique des sigles couramment utilisés dans le monde de la recherche

ANR = Agence Nationale de la Recherche. Il s'agit de l'agence de l'État qui finance une partie de la recherche publique sur projets. Par extension, les chercheurs utilisent souvent le terme « une ANR » pour désigner une demande de financement auprès de l'agence ou le programme financé lui-même.

ComUE = Communauté d'Universités et Établissements. Depuis le début des années 2010, la tendance est au regroupement d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche en grosses structures. Par exemple, la ComUE « Sorbonne Universités » est formée de onze membres, dont Paris 4 et l'UPMC (Jussieu), et l'Université Paris Nanterre est, avec Paris 8, dans la ComUE "Université Paris Lumières".

ED = Les Écoles Doctorales sont les organes internes aux établissements d'enseignement supérieur habilités à délivrer le doctorat. Elles organisent également des formations pour les doctorants. Le concept d'École Doctorale est inspiré des *graduate schools* des universités anglo-saxonnes et a été officiellement réglementé à partir de 2006.

ERC = European Research Council. Par extension, les chercheurs utilisent souvent le terme « ERC » pour désigner une demande de financement auprès de l'ERC ou le financement lui-même.

ESR = Enseignement Supérieur et Recherche.

EUR = École Universitaire de Recherche. Un nouveau (2019) type de programme de financement, pour des projets mêlant enseignement et recherche aux niveaux Master et Doctorat.

HCERES = Haut Comité à l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur. Cette autorité administrative évalue les unités de recherche publiques tous les cinq ans.

IDEX = Initiative D'EXcellence. Il s'agit de vastes projets de recherche collectifs recevant des financements spécifiques de l'État. C'est un des instruments du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA).

INSHS = Institut National de Sciences Humaines et Sociales. Branche du CNRS dédiée aux sciences humaines et sociales.

IT = Ingénieurs et Techniciens du CNRS.

ITRF = Ingénieurs, techniciens de recherche et de formation des Universités

LABEX = Laboratoire d'Excellence. Il s'agit de gros projets de recherche collectifs recevant des financements spécifiques de l'État. C'est un des instruments du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) destiné à soutenir la recherche d'ensemble d'équipes sur une thématique scientifique donnée. À la MAE est implanté le LabEx « Les Passés dans le Présent ».

MAE = Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie (*cf. supra*).

MSH = Maison des Sciences de l'Homme. Une MSH regroupe sur un même lieu des moyens de recherche et des laboratoires comprenant des chercheurs issus de l'Université et du CNRS, appartenant à des disciplines différentes relevant des sciences de l'homme. Il existe actuellement plus de 20 MSH en France, dont la MAE.

PCR = Programme Collectif de Recherche.

PIA = Projet Investissement d'Avenir. Le PIA est un programme d'investissement de l'État français, initié en 2010, visant à financer des projets de recherche innovants.

UMR = Unité Mixte de Recherche (*cf. supra*).

USR = Unité de Service et de Recherche. La MAE en est une (*cf. supra*).